



SERVICES CULTURE ÉDITIONS  
RESSOURCES POUR  
L'ÉDUCATION NATIONALE

**Ce document a été numérisé par le CRDP de Bordeaux pour la  
Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel.**

**Campagne 2012**

# BTS BANQUE

## TECHNIQUES BANCAIRES – E5A

### Marché des particuliers

Session 2012

---

Durée : 5 heures

Coefficient : 6

---

#### Matériel autorisé :

Toutes les calculatrices de poche y compris les calculatrices programmables, alphanumériques ou à écran graphique à condition que leur fonctionnement soit autonome et qu'il ne soit pas fait usage d'imprimante (Cirulaire n°99-186, 16/11/1999)

#### Documents à rendre avec la copie :

Annexe A : ..... page 20/22  
Annexe B : ..... page 20/22  
Annexe C : ..... page 22/22

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.  
Le sujet se compose de 22 pages, numérotées de 1/22 à 22/22.

BTS BANQUE		Session 2012
TECHNIQUES BANCAIRES–A	Code : 12BQE5TBA	Page : 1/22

## COMPOSITION DU DOCUMENT :

Liste des annexes .....	page 3/22
Sujet 4 pages .....	pages 4/22 à 7/22
12 annexes numérotées de 1 à 12 .....	pages 8/22 à 18/22
3 annexes à rendre avec la copie	
Annexe A .....	page 20
Annexe B .....	page 20
Annexe C .....	page 22

## BARÈME INDICATIF :

<b>DOSSIER A : GESTION COURANTE DES COMPTES</b>	<b>27 points</b>
<b>DOSSIER B : CRÉDIT IMMOBILIER</b>	<b>43 points</b>
<b>DOSSIER C : PLACEMENTS ET ASSURANCES</b>	<b>26 points</b>
<b>DOSSIER D : FISCALITÉ ET TITRES</b>	<b>18 points</b>
<b>Qualité professionnelle (orthographe, expression, présentation)</b>	<b>6 points</b>
<b>TOTAL</b>	<b>120 points</b>

## REMARQUES IMPORTANTES

La qualité professionnelle de la présentation et de la rédaction sera prise en compte dans l'évaluation.

Il est vivement conseillé de traiter chaque dossier dans l'ordre des questions.

## LISTE DES ANNEXES

N°	Pages	Libellé
1	8/22	Clients débiteurs
2	9/22	Fiche client de M. et Mme Le Quesnoy
3	10/22	Fiche société de caution mutuelle
4	10/22	Prêt à taux zéro
5	11/22	Évaluation des risques par votre agence
6	11/22	Éléments de calculs financiers
7	12/22	Quittance de la compagnie d'assurance ASSURTOU
8	13/22	Fiche client de M. Puibarreau
9	14/22 et 15/22	Informations sur la garantie des accidents de la vie
10	16/22	Extrait des tables financières
11	17/22	Fiche client de M. et Mme Tournesol
12	18/22	Éléments fiscaux

## ANNEXES FOURNIES EN DOUBLE EXEMPLAIRE

N°	Pages	Libellé
A	19/22	Extrait du tableau d'amortissement du crédit HABITOP
A	20/22	Extrait du tableau d'amortissement du crédit HABITOP ( <b>à rendre avec la copie</b> )
B	19/22	Tableau comparatif de différents placements
B	20/22	Tableau comparatif de différents placements ( <b>à rendre avec la copie</b> )
C	21/22	Calcul de l'impôt
C	22/22	Calcul de l'impôt ( <b>à rendre avec la copie</b> )

**Cette étude de cas prend en compte les données techniques et fiscales fournies en annexe.**

## CAS ROYANNE BANQUE

Vous êtes chargé(e) de clientèle dans une agence de la Royanne Banque. Cette agence est située en centre ville de Royan, station balnéaire de 20 000 habitants du département de la Charente-Maritime. Les classes d'âge élevé sont surreprésentées (+ de 43% des habitants ont dépassé les 60 ans). L'activité économique est principalement tournée vers le tourisme estival, le commerce ou les services. Vous avez un portefeuille dit « grand public ».

### DOSSIER A : GESTION COURANTE DES COMPTES

A.1 A partir de l'annexe 1, présentez dans un tableau :

- l'analyse de la situation de chaque client débiteur ;
- votre décision de rejet ou de paiement des opérations en suspens ;
- vos suggestions pour l'avenir.

Monsieur MARTIN, client récent de l'agence, a reçu une lettre d'information (« dite MURCEF ») pour un chèque d'un montant de 345 €. Il n'a réalisé aucune opération pour éviter le rejet, alors que le solde de son compte à vue est créditeur de 50 € et qu'il ne dispose pas de découvert autorisé. Monsieur MARTIN n'a aucune épargne. Il vient de prendre un rendez-vous pour avoir des explications. Vous devez préparer cet entretien.

A.2 Que doit faire ce client aujourd'hui pour éviter le rejet ?

A.3 S'il ne régularise pas dans les délais, quelle procédure allez-vous suivre pour rejeter le chèque ?

A.4 Quelles en seraient les conséquences pour le client ?

A.5 Comment pourra-t-il régulariser sa situation ?

Monsieur VELTRA, client de votre agence, vous informe qu'il part en voyage pour un mois à travers l'Europe (Allemagne, Suède, Suisse, Grande-Bretagne). Il veut disposer de moyens de paiement dans ces différents pays.

A.6 Quels moyens de paiement pouvez-vous lui conseiller ? Vous décrierez un avantage et un inconvénient pour chaque solution proposée.

A.7 Il vous a demandé de lui préparer des devises pour la Suisse. La banque facture des frais bancaires de 5 € HT par opération de change (TVA à 19.6%) et le cours du franc suisse est de 0,744926 € pour 1 CHF. Quelle somme sera débitée de son compte pour lui fournir 300 CHF (franc suisse) ? Vous présenterez vos calculs de façon détaillée.

## DOSSIER B : CRÉDIT IMMOBILIER

Vous avez eu un premier rendez-vous avec Monsieur et Madame Le Quesnoy. Ceux-ci souhaitent que votre établissement finance leur projet immobilier. Suite à ce premier rendez-vous, vous avez collecté des informations diverses sur eux et leur projet (annexes 2 à 6). A partir de toutes ces informations, vous devez faire une proposition à vos clients.

*B.1 A partir de l'annexe 2, faites un diagnostic (familial, professionnel, patrimonial et bancaire) de la situation de Monsieur et Madame Le Quesnoy. Quelle est votre appréciation dans la perspective de ce financement ?*

Les clients vous ont indiqué leur intention de financer 15 000 € par apport personnel. Par ailleurs, les frais de dossier et de garantie seront prélevés sur leur épargne.

*B.2 Déterminez, pour ce projet immobilier, le montant à financer par la banque.*

*B.3 Déterminez leur capacité de remboursement actuelle à partir de la méthode du taux d'endettement.*

Vos clients ont entendu parler de la législation en matière d'assurance de prêt. Ils s'interrogent sur leurs obligations dans ce domaine.

*B.4 L'assurance décès invalidité devra-t-elle être souscrite par le client pour que le crédit soit accepté ? Si oui, doit-il la souscrire obligatoirement auprès de votre établissement ?*

*B.5 Citez les garanties que la banque peut demander à M. et Mme Le Quesnoy.*

*B.6 Vous reprenez le cautionnement mutuel. Quels sont les avantages pour Monsieur et Madame Le Quesnoy et pour la banque ?*

*B.7 Dans le cas du cautionnement mutuel, quelle somme leur sera restituée à la fin de la période de remboursement, si il n'y a eu aucun incident ?*

Vous allez maintenant déterminer les crédits auxquels peuvent prétendre M. et M<sup>me</sup> Le Quesnoy.

*B.8 Les clients peuvent prétendre au Prêt à Taux Zéro.*

*a. Déterminez le montant du Prêt à Taux Zéro.*

*b. Quelle est la durée de remboursement y compris la période de différé ?*

*c. Calculez, pour chacune des périodes, le montant de la mensualité sans assurance et avec assurance (100% sur chaque tête).*

*B.9 En admettant que le montant du prêt classique soit de 90 600 € et que vos clients souhaitent rembourser sur 15 ans, calculez la mensualité totale du crédit HABITOP avec une assurance décès invalidité (100% sur chaque tête) et un taux d'intérêt annuel de 3%.*

*B.10 Le niveau d'endettement obtenu avec les deux prêts est-il compatible avec les seuils prudentiels de la banque Royanne ?*

*B.11 Complétez les deux premières lignes de l'extrait du tableau d'amortissement (**annexe A à rendre avec la copie**).*

*B.12 Calculez le coût total de ces crédits pour vos clients.*

## DOSSIER C : PLACEMENTS ET ASSURANCES

Vous vous préparez à recevoir la famille PUIBARREAU qui a pris rendez-vous en passant à l'accueil. M PUIBARREAU veut déposer un chèque de 7 000 euros sur un compte qu'il faut ouvrir à sa fille mineure. Il a laissé une photocopie de quittance ci-jointe en annexe 7. Outre le placement des 7 000 euros pour sa fille, il aimerait comprendre ce qu'est une garantie accident de la vie. Il a précisé qu'il viendrait avec sa femme et tous les documents nécessaires

Afin d'aborder au mieux ce rendez-vous, vous le préparez à l'aide des annexes 7 à 10.

### **1<sup>er</sup> sous-dossier : Garantie Accidents de la Vie**

C.1 Définissez la GAV et citez les risques couverts (en 5 lignes maximum).

C.2 En quoi la GAV est-elle adaptée à cette famille (Donnez 3 arguments) ?

C.3 Quel est l'intérêt pour la banque de vendre un tel produit ?

### **2<sup>ème</sup> sous-dossier : Placement des 7 000 € de Lucie Puibarreau**

C.4 Complétez le tableau comparatif de différents placements en **annexe B (à rendre avec la copie)**.

C.5 Sélectionnez, parmi ces placements ( annexe B), celui ou ceux que vous pourriez proposer pour Lucie en justifiant votre choix.

C.6 Pouvez-vous faire une autre proposition de placement ? Justifiez votre réponse.

C.7 Si les 7 000 € sont placés sur le compartiment en euros d'un contrat d'assurance vie (contrat rémunéré au taux moyen de 3,47% net de frais de gestion, avec des frais d'entrée de 3%), de quelle somme disposera Lucie Puibarreau à ses 18 ans (soit dans 5 ans), déduction faite des prélèvements sociaux de 13,5% ?

C.8 Listez les documents que vous devrez demander à la famille PUIBARREAU pour mettre en place le ou les placements choisis.

C.9 Garderez-vous une copie de la quittance (Annexe 7) et pourquoi ?

## DOSSIER D : FISCALITÉ ET TITRES

Vous avez rendez-vous avec M. et Mme Tournesol pour faire le point : il est gérant salarié d'une entreprise qui loue des bateaux et Madame Tournesol recommence à travailler depuis que leurs deux enfants sont à l'école primaire, elle est vendeuse dans une boutique de vêtements de sport.

Le couple est inquiet de l'évolution de la fiscalité et s'interroge sur les moyens de préparer sa retraite.

Vous disposez d'informations en annexes 11 et 12.

### **1<sup>ier</sup> sous-dossier : fiscalité**

*D.1 Calculez l'impôt à payer sur les revenus de 2011 de la famille en complétant le tableau en annexe C (à rendre avec la copie).*

### **2<sup>ième</sup> sous-dossier : préparation de la retraite**

*D.2 Proposez trois produits d'épargne à M. et Mme Tournesol correspondant à leurs objectifs et leur profil. Vous mettrez en évidence un avantage et un inconvénient pour chacun de ces trois produits.*

*D.3 Le compte titre ordinaire de M. Tournesol contient des actions européennes. Ces actions lui ont été données par son père. Ces actions peuvent-elles être intégrées à un PEA ? Expliquez.*

*D.4 M. et Mme Tournesol sont intéressés par l'assurance-vie en unités de compte. Vous présenterez les caractéristiques des contrats profilés. En tenant compte de l'aversion au risque de ces clients, indiquez deux intérêts majeurs de ces contrats profilés pour M. et Mme Tournesol.*



## ANNEXE 1 : Clients débiteurs

Clients	Opérations en suspens	Soldes avant opération	Épargne disponible et autres comptes	Autorisations de découvert	Informations
M. ou Mme Legrand	Chèque 341 €  Prélèvement Orange 65 €	98 €	Livret 183 €	0	Ce couple n'a comme seule ressource que les allocations chômage de Monsieur (845 €). Leur versement doit se faire dans 3 jours. Le chèque correspond au loyer.
M. Meaumeau	Prélèvement SFR 75 €  Chèque 56 €	-180 €	Livret jeune 1 204 €	200 €	Étudiant. Ses parents, clients de l'agence lui font des virements réguliers.
M. ou Mme Chatilion	Chèque : 1 749 € Prélèvement  SOFINCO : 87 €	536 €	10 400 € en livrets (LA, LDD, CEL)	700 €	Actuellement en vacances, vous ne parvenez pas à les contacter. Ces clients (20 ans d'ancienneté) n'ont jamais eu d'incident.

## ANNEXE 2 : Fiche client de M. et Mme Le Quesnoy

Monsieur Le Quesnoy	Madame Le Quesnoy
Alain, né le 21/12/1980 Nationalité Française	Clothilde, née le 03/04/1982 Nationalité Française
Mariés sous le régime légal depuis le 2 juillet 2007. Deux enfants : 3 mois et 3 ans.	
Domicile actuel (locataire) : 50 avenue de la mer, Appt 12, 17 000 Royan Loyer mensuel : 350 €	
Agent de maintenance industrielle employeur : AREVA, CDI depuis 6 ans Salaire mensuel net : 1 750 € (sur 12 mois)	Secrétaire comptable employeur : PME locale, CDI depuis 1 an salaire mensuel net : 1 450 € (sur 12 mois)
LEP : 3 500 € Livret A : 10 700 €  FCC et FICP : Non	LEP : 6 000 € Livret Bancaire : 1 230 €  FCC et FICP : Non
Date d'entrée en relation : janvier 2006	
Compte joint : solde créditeur moyen de 1 892 €, deux cartes VISA et autorisation de découvert de 1 500 €. Les deux salaires sont domiciliés.	
<u>Cotation bancaire</u> : B (Client sans aucun incident)	
<u>Crédits en cours</u> : Crédit auto : 230 € de mensualité. (Il reste 25 mensualités)	
<u>Assurances</u> : automobile MRH (à la concurrence)	
<u>Informations diverses</u> :	
Allocations CAF : 126 € par mois. IRPP revenus de 2010 : 257 € Revenu fiscal de référence : 21 000 €	
<b>PROJET IMMOBILIER</b> – compromis de vente signé (bien neuf)	
Prix de vente du bien : 140 000 € frais d'agence inclus Frais de notaire : 7 600 € Lieu : quartier populaire de Royan – Appartement neuf, de 5 pièces (80 m <sup>2</sup> ) et de performance énergétique BBC (Bâtiment Basse Consommation).	

### ANNEXE 3 : Fiche société de caution mutuelle

Votre établissement peut proposer à ses clients le cautionnement mutuel auprès de la société SCM, aux conditions suivantes :

- Commission de caution : 2 % du montant cautionné
- Taux de restitution : 30 % de la commission

### ANNEXE 4 : Prêt à taux zéro

#### Montant du prêt à 0%

Pour l'achat d'un **logement neuf BBC**, ce prêt ne pourra excéder **30%** du coût total de la transaction (hors frais de notaire).

<b>MONTANT MAXIMUM DU PRÊT À TAUX ZÉRO</b> <b>Pour un logement neuf BBC</b> <b>Selon la taille du ménage</b>				
	<b>Zone A</b>	<b>Zone B1</b>	<b>Zone B2</b>	<b>Zone C</b>
<b>1 personne</b>	62 400 €	40 950 €	25 800 €	19 750 €
<b>2 personnes</b>	87 200 €	57 400 €	36 000 €	27 750 €
<b>3 personnes</b>	106 000 €	69 650 €	43 800 €	33 500 €
<b>4 personnes</b>	124 800 €	81 900 €	51 600 €	39 500 €
<b>5 pers. ou plus</b>	143 000 €	94 150 €	59 400 €	45 500 €

Zone A : Agglomération parisienne, Côte d'Azur et Genevois français.

Zones B1 et B2 : Île de France hors zone A, communes > 50.000 habitants, zones frontalières ou littorales.

**ROYAN est en zone B2.**

Zone C : Le reste du territoire.

#### Modalités de remboursement :

Revenu fiscal de référence de la famille divisé par le coefficient familial	Fraction du prêt avec différé	Modalités de remboursement	Durée totale
De 10 000 à 11 500 €	35%	Pendant 23 ans, remboursement de 65% du prêt. Après 23 ans, remboursement des 35% restant en 5 ans.	28 ans

Le coefficient familial pour une famille de 4 personnes est de 2,00.

La garantie du Prêt à Taux Zéro est la même que celle du prêt principal.

L'Assurance Décès Invalidité est la même que celle du prêt principal (annexe 6).

## ANNEXE 5 : Évaluation des risques par votre agence

Votre établissement afin de limiter les risques, a mis en place des seuils prudentiels pour les crédits immobiliers aux particuliers :

Règle générale :

- Taux d'endettement : inférieur à 30% des revenus (Les revenus sociaux et les impôts ne sont pas pris en compte dans le calcul du taux d'endettement).

Dans certains cas, le taux d'endettement peut dépasser 30%, mais il doit être inférieur à 40% et le reste à vivre doit être respecté pour que le crédit soit accordé.

Avec un reste à vivre qui doit être, au minimum, de :

- o 550 € pour un adulte
- o 1 000 € pour un couple
- o 170 € par enfant

## ANNEXE 6 : Éléments de calculs financiers

**Produit proposé par la banque : HABITOP – prêt habitat.**

Taux d'intérêt : 3%

Frais de dossier : 200 €

ADI : assurance annuelle (répartie sur les 12 mensualités) : 0,22 % du capital emprunté par personne.

La banque exige une assurance à 100% sur chaque tête pour accorder le crédit.

Pour 1 000 € empruntés, montant de la mensualité (hors assurance) en fonction de la durée de remboursement

Durée Taux	120 mois	132 mois	144 mois	156 mois	168 mois	180 mois	192 mois	204 mois	216 mois	228 mois	240 mois
2,8%	9,564 €	8,811 €	8,184 €	7,655 €	7,202 €	6,810 €	6,468 €	6,166 €	5,899 €	5,661 €	5,446 €
2,9%	9,610 €	8,857 €	8,231 €	7,702 €	7,249 €	6,858 €	6,516 €	6,215 €	5,948 €	5,710 €	5,496 €
3,0%	9,656 €	8,904 €	8,278 €	7,749 €	7,297 €	6,906 €	6,564 €	6,264 €	5,997 €	5,759 €	5,546 €
3,1%	9,702 €	8,950 €	8,325 €	7,797 €	7,345 €	6,954 €	6,613 €	6,313 €	6,047 €	5,809 €	5,596 €
3,2%	9,749 €	8,997 €	8,372 €	7,844 €	7,393 €	7,002 €	6,662 €	6,362 €	6,096 €	5,859 €	5,647 €
3,3%	9,795 €	9,044 €	8,419 €	7,892 €	7,441 €	7,051 €	6,711 €	6,411 €	6,146 €	5,910 €	5,697 €
3,4%	9,842 €	9,091 €	8,467 €	7,940 €	7,489 €	7,100 €	6,760 €	6,461 €	6,196 €	5,960 €	5,748 €
3,5%	9,889 €	9,138 €	8,515 €	7,988 €	7,538 €	7,149 €	6,809 €	6,511 €	6,247 €	6,011 €	5,800 €
3,6%	9,935 €	9,186 €	8,562 €	8,036 €	7,587 €	7,198 €	6,859 €	6,561 €	6,297 €	6,062 €	5,851 €

**Formule de calcul permettant d'obtenir la mensualité de remboursement d'un emprunt :**

$$m = C_0 \times \frac{t_m}{1 - (1 + t_m)^{-n}}$$

Avec

m = mensualité

C<sub>0</sub> = capital emprunté

t<sub>m</sub> = taux mensuel proportionnel = taux annuel / 12

n = nombre de périodes de remboursement

## ANNEXE 7 : Quittance de la compagnie d'assurance ASSURETOU



**ASSURETOU**

CENTRE OUEST ATLANTIQUE

Département gestion assurance

3 BD MALRAUX

79000 NIORT

### QUITTANCE

Références à rappeler : 0912831156XL56

Je soussigné, M. PUIBARREAU JEAN agissant en tant qu'administrateur légal des biens de ma fille mineure PUIBARREAU Lucie, née le 4 juin 1999 à Royan, 18 Avenue du Général Leclerc – 17200 ROYAN, déclare accepter de la Compagnie d'assurances ASSURETOU, suite à l'accident de sa grand-mère Jeannine PUIBARREAU, la somme de 7 000 euros , somme pour indemnisation de son préjudice d'affection suite à son décès.

Les fonds devront être placés sur un compte bancaire ouvert au nom de l'enfant.

Pour la mutuelle :

Fait à Poitiers le 04 mai 2012

Fait à Niort le 05 avril 2012

**ANNEXE 8 : Fiche client de M. PUIBARREAU**

Nom :	PUIBARREAU
Prénom :	JEAN
Date de naissance :	12 mai 1971 à Bourges
Nationalité :	Française
Adresse :	18 Avenue du Général Leclerc – 17 200 ROYAN Propriétaire (Maison estimée 200 000 €)
Téléphone :	06 88 40 21 30
Courriel :	<a href="mailto:Jeanpuibarreau@yahoo.fr">Jeanpuibarreau@yahoo.fr</a>
Situation matrimoniale :	Marié sans contrat
Personnes à charge :	Un enfant né le 04 juin 1999
Profession :	Professeur de piano association YADUSSON
Employeur :	Ecole de musique municipale
Revenus annuels :	30 000 €
Etat F.C.C. BDF :	Néant
Etat F.I.C.P. BDF :	Néant
Comptes à vue :	Compte à vue avec chéquier et une carte VISA à débit différé
Livret A :	10 322 €
LDD :	5 175 €
Emprunts :	Néant
Informations complémentaires :	Comptes de Mme à la concurrence. Mme est fonctionnaire, professeur de musique dans un collège : revenus annuels nets estimés de 22 000 €. Le couple possède un cheval, qui est monté par Mme et sa fille. Monsieur est passionné par le bricolage et le jardinage.
Aversion au risque :	M. et Mme Puibarreau ne veulent prendre aucun risque de perte en capital.

## ANNEXE 9 : Informations sur la Garantie des Accidents de la Vie

**Avec l'arrivée des beaux jours, les petits plaisirs de la vie en plein air, du jardinage à la reprise du sport, se profilent à l'horizon : mais sont-ils pour autant sans risques ? Et comment se protéger ? Enquête.**

Le printemps est là et, avec lui, son cortège d'activités et de loisirs de grand air, source de plaisirs et de convivialité. Vous allez pouvoir à nouveau profiter de votre jardin, préparer des barbecues, refaire une beauté à votre maison, reprendre votre sport favori ! Des loisirs qui, vous ne le saviez peut-être pas, ne sont pas toujours anodins. Car les espaces extérieurs, que l'on y jardine ou que l'on y bricole, peuvent se transformer en lieux de tous les dangers. Savez-vous que le jardin est l'espace le plus à risque après la cuisine ? Il représente aujourd'hui près du quart des accidents domestiques. Entre les outils tranchants, comme le sécateur ou le taille haie, les plantes ou les produits toxiques qu'un enfant peut ingérer, les chutes des arbres ou des échelles, les piqûres d'insecte, les morsures et les insulations, la liste des risques encourus est longue !

Même constat côté bricolage : le maniement de la perceuse, les branchements électriques, les peintures et produits toxiques peuvent constituer de véritables pièges. Et que dire du sport, que beaucoup reprennent à la belle saison ? Il n'est pas non plus sans conséquence : 20 % des accidents de la vie courante conduisant aux urgences - soit environ 900 000 chaque année ! - y sont liés. Sans même parler des sports à risques (équitation, football, parapente...), certains sports réputés doux comme le vélo ou la course peuvent entraîner des blessures plus ou moins graves. Quant à la marche qui paraît bien inoffensive, elle est l'une des causes les plus fréquentes d'accident. Pour autant, faut-il remettre à plus tard ses bonnes résolutions et renoncer aux bienfaits d'un grand bol d'air ? Non, bien sûr ! D'abord parce que bien souvent, heureusement, ces accidents sont bénins. Ensuite parce qu'il existe des contrats qui permettent de s'en protéger efficacement.

### **La GAV, mode d'emploi**

Accidents de la vie privée (en dehors de la vie professionnelle et de la conduite d'un véhicule), mais aussi accidents médicaux (une opération qui se complique par exemple) ou dus à des catastrophes naturelles ou technologiques (tempêtes, avalanches, effondrement d'un plafond de supermarché, intoxication alimentaire, attentats...), l'éventail couvert est large. Les contrats GAV ont été conçus pour indemniser plusieurs préjudices, c'est là tout leur intérêt : fonctionnels (perte de l'usage d'une fonction), économiques (frais médicaux non pris en charge par la mutuelle, gains professionnels perdus), personnels (évaluation de la douleur psychologique ou physique), esthétiques (cicatrices) et d'agrément (quand on ne peut plus faire une chose que l'on faisait régulièrement comme la marche à pied...). De quoi prévoir l'avenir de manière un peu plus sereine.

*Sources : Institut National de la Santé et de la Recherche médicale – Institut national de Veille Sanitaire*

## ANNEXE 9 : Suite

### **CARACTÉRISTIQUES DE LA GAV DE LA ROYANNE BANQUE**

**Le tarif est adapté selon la composition de la famille :**

- Formule "Individuelle" : 10 €/mois
- Formule "Famille monoparentale" : 14 €/mois
- Formule "Couple" : 16 €/mois
- Formule "Familiale" : 20 €/mois

**Des prestations d'assistance étendues :** rapatriement des blessés, rapatriement du corps en cas de décès, garde malade et aide ménagère en cas d'hospitalisation, garde des enfants en cas d'hospitalisation d'un parent, soutien pédagogique suite à une immobilisation de l'enfant, aide au retour à la vie professionnelle...

**C'est pour qui ?** Pour toute personne physique âgée de 18 ans à 65 ans au plus au moment de l'adhésion, qu'elle soit seule, en couple (mariage, concubinage, pacs) et ses enfants à charge au sens fiscal de moins de 26 ans.

**Comment ça marche ?** En cas d'accident de la vie courante, les régimes sociaux ne prennent pas tout en charge et seulement 20% des recours contre un responsable aboutissent.

L'objet du contrat "Assurance des Accidents de la vie" est d'assurer pour chaque membre de la famille une indemnisation systématique et complète de toutes les *conséquences des accidents de la vie* laissant subsister un handicap ou entraînant le décès, *jusqu'à 1 000 000 € par assuré*.

Le contrat "Assurance des Accidents de la vie" couvre ainsi :

- les accidents domestiques : chutes, brûlures...
- les accidents survenus dans le cadre des activités de loisirs (sport, bricolage, jardinage...),
- les accidents médicaux : erreur de diagnostic ou de choix thérapeutique,
- les agressions (crime, vol avec violence),
- les catastrophes naturelles ou technologiques.

L'Assurance Accidents de la vie prend en charge les *préjudices personnels* (souffrances endurées, préjudice esthétique et préjudice d'agrément) et les *frais médicaux dès 1% d'Invalidité Permanente Partielle (IPP)*.

A partir de 10% d'IPP, le contrat d'assurance prend en charge, en plus, les *conséquences économiques* (perte de revenus, frais d'aménagement du domicile...).

En cas de décès, outre la prise en charge des frais funéraires (jusqu'à 7 500 €), le capital versé permet de couvrir le préjudice moral et économique de la famille.



## ANNEXE 10 : Extrait des tables financières

Valeur acquise par un capital de 1 € après n périodes de placement à intérêts composés

$$C = (1 + t)^n$$

Taux Durée	2,25 %	2,50 %	2,75 %	3,00 %	3,25 %
<b>1 an</b>	1,022500	1,025000	1,027500	1,030000	1,032500
<b>2 ans</b>	1,045506	1,050625	1,055756	1,060900	1,066056
<b>3 ans</b>	1,069030	1,076891	1,084790	1,092727	1,100703
<b>4 ans</b>	1,093083	1,103813	1,114621	1,125509	1,136476
<b>5 ans</b>	1,117678	1,131408	1,145273	1,159274	1,173411
<b>6 ans</b>	1,142825	1,159693	1,176768	1,194052	1,211547
<b>7 ans</b>	1,168539	1,188686	1,209129	1,229874	1,250923
<b>8 ans</b>	1,194831	1,218403	1,242381	1,266770	1,291578
<b>9 ans</b>	1,221715	1,248863	1,276546	1,304773	1,333554
<b>10 ans</b>	1,249203	1,280085	1,311651	1,343916	1,376894
<b>11 ans</b>	1,277311	1,312087	1,347721	1,384234	1,421643
<b>12 ans</b>	1,306050	1,344889	1,384784	1,425761	1,467847
<b>13 ans</b>	1,335436	1,378511	1,422865	1,468534	1,515552
<b>14 ans</b>	1,365483	1,412974	1,461994	1,512590	1,564807
<b>15 ans</b>	1,396207	1,448298	1,502199	1,557967	1,615663

**ANNEXE 11 : Fiche client de M. et Mme Tournesol**

Identifiant	Client	Conjoint
Nom :	TOURNESOL	TOURNESOL
De jeune fille :		BLEUETTE
Prénoms :	YVAN	ELLA
Date de naissance :	19/08/71	16/06/81
Nationalité :	Française	Française
Profession :	Gérant salarié	Vendeuse
Employeur :	SARL BATOSSURLO	Sport-En-Ville
Enfants :	Amandine 7 ans Célestine 9 ans	
Patrimoine :	Maison (Propriétaire) Studio loué	
Épargne :	Livret A plafond  LDD plafond  Portefeuille d'actions valeur au 31/12/2011 : 36 000 euros (cadeau de son père)	Livret A plafond  LDD plafond
Salaire imposable :	3 000 € / mois sur 12 mois	1 050 € / mois sur 12 mois
Autres revenus :	Dividendes d'actions françaises : 1 000 €	
Loyers perçus :	3 600 € / an	
Information complémentaire :	M. et Mme Tournesol ont effectué, en 2011, un don de 300 € à l'association d'aide aux personnes en difficulté, « Les Restos du Cœur »	
Aversion au risque :	M. et Mme Tournesol ont une bonne connaissance du fonctionnement des marchés financiers et sont prêts à prendre des risques pour dynamiser leur épargne.	

## ANNEXE 12 : Éléments fiscaux

**Le régime « micro-foncier » :** le contribuable est imposé selon un système ultra-simplifié de déclaration. Le total annuel des revenus bruts fonciers encaissés par le foyer fiscal doit être inférieur à 15 000 euros.

1. Le propriétaire porte le montant brut annuel de ses revenus fonciers sur la case prévue à cet effet sur la déclaration générale des revenus.

2. L'administration applique un abattement forfaitaire de 30% pour frais et charges et soumet au barème progressif 70% de ce revenu foncier brut.

**Fiscalité sur les dividendes :** A ce jour, lorsque vous optez pour le barème progressif de l'impôt sur le revenu, vous bénéficiez de deux abattements, l'un proportionnel (40 %), l'autre forfaitaire (1.525 euros pour une personne seule et 3.050 euros pour un couple).

### Barème d'imposition :

Valeur du quotient R / N	Montant de l'impôt brut
Jusqu'à 5 963 euros	0
de 5 963 euros à 11 896 euros	$(R * 0,055) - (327,97 * N)$
de 11 896 euros à 26 420 euros	$(R * 0,14) - (1 339,13 * N)$
de 26 420 euros à 70 830 euros	$(R * 0,30) - (5 566,33 * N)$
au-delà de 70 830 euros	$(R * 0,40) - (13 357,63 * N)$

**Les dons à des organismes d'intérêt général :** Les dons à des organismes dont l'action est la fourniture gratuite de repas ou de logement à des personnes en difficulté ouvrent droit à une réduction d'impôt sur le revenu égale à 75% de leur montant pris en compte dans une limite globale de 513 €.

**ANNEXE A : Extrait du tableau d'amortissement du crédit HABITOP**

Période	Capital début période	Intérêts	Amortissement	Mensualité hors assurance	Assurance	Mensualité totale
1						
2						

**ANNEXE B : Tableau comparatif de différents placements**

	PLAFOND	TAUX DE RÉMUNÉRATION	CALCUL DES INTÉRÊTS	FISCALITÉ	DISPONIBILITÉ
<b>LIVRET A</b>					
<b>LIVRET JEUNE</b>					
<b>COMPTE ÉPARGNE LOGEMENT</b>					
<b>PLAN ÉPARGNE LOGEMENT</b>					

**ANNEXE A : Extrait du tableau d'amortissement du crédit HABITOP  
(à rendre avec la copie)**

Période	Capital début période	Intérêts	Amortissement	Mensualité hors assurance	Assurance	Mensualité totale
1						
2						

**ANNEXE B : Tableau comparatif de différents placements  
(à rendre avec la copie)**

	PLAFOND	TAUX DE RÉMUNÉRATION	CALCUL DES INTÉRÊTS	FISCALITÉ	DISPONIBILITÉ
LIVRET A					
LIVRET JEUNE					
COMPTE ÉPARGNE LOGEMENT					
PLAN ÉPARGNE LOGEMENT					

**ANNEXE C : Calcul de l'impôt**

<b>FEUILLE DE CALCUL DE L'IMPÔT SUR LE REVENU</b>			
<b>1 – LE REVENU BRUT GLOBAL IMPOSABLE</b>			
<b>TRAITEMENTS, SALAIRES</b>	<b>Vous</b>	<b>Conjoint</b>	<b>Total</b>
Salaires à déclarer :			
Déduction forfaitaire 10 % pour frais professionnels ou frais réels			
<b>RESTE NET :</b>			
<b>REVENUS DES VALEURS ET CAPITAUX MOBILIERS :</b>	Détail des calculs :		
	Revenus de capitaux mobiliers nets imposables :		
<b>REVENUS FONCIERS :</b>	Détail des calculs :		
	Revenus fonciers nets imposables :		
<b>REVENU IMPOSABLE GLOBAL</b>			
<b>3 – CALCUL DU NOMBRE DE PARTS</b>			
<b>4 – CALCUL DU QUOTIENT FAMILIAL et indication du taux marginal d'imposition :</b>			
Quotient familial : Q =		TMI =	
<b>MONTANT DE L'IMPÔT BRUT selon barème. Détails des calculs :</b> <i>Arrondir à l'€ le plus proche.</i>			
<b>RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT :</b>			
<b>IMPÔT NET À PAYER :</b>			

## ANNEXE C : Calcul de l'impôt

(à rendre avec la copie)

FEUILLE DE CALCUL DE L'IMPÔT SUR LE REVENU			
<b>1 – LE REVENU BRUT GLOBAL IMPOSABLE</b>			
<b>TRAITEMENTS, SALAIRES</b>	<b>Vous</b>	<b>Conjoint</b>	<b>Total</b>
Salaires à déclarer :			
Dédution forfaitaire 10 % pour frais professionnels ou frais réels			
<b>RESTE NET :</b>			
<b>REVENUS DES VALEURS ET CAPITAUX MOBILIERS :</b>	Détail des calculs :		
	Revenus de capitaux mobiliers nets imposables :		
<b>REVENUS FONCIERS :</b>	Détail des calculs :		
	Revenus fonciers nets imposables :		
<b>REVENU IMPOSABLE GLOBAL</b>			
<b>3 – CALCUL DU NOMBRE DE PARTS</b>			
<b>4 – CALCUL DU QUOTIENT FAMILIAL et indication du taux marginal d'imposition :</b>			
Quotient familial : Q =		TMI =	
<b>MONTANT DE L'IMPÔT BRUT</b> selon barème. Détails des calculs : <i>Arrondir à l'€ le plus proche.</i>			
<b>RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT :</b>			
<b>IMPÔT NET À PAYER :</b>			